

Expertise internationale

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Ce séminaire vise à interroger la dimension « européenne », « inter- » et/ou « transnationale » de l'action publique et à en comprendre les ressorts normatifs, cognitifs et sociaux. A partir de secteurs variés (sécurité, politique économique, politique sociale, climat, aide au développement, soutien à la démocratie, santé, politique de l'emploi), le séminaire envisage le rôle des acteurs inter- et trans-nationaux revendiquant une expertise spécifique (secrétariats internationaux, organisations internationales, universitaires, experts, cabinets de consultants, lobbyistes, etc.) dans les processus de production, d'appropriation et d'évaluation des politiques publiques.

En s'appuyant sur des recherches classiques ou plus récentes, cet enseignement cherche à revisiter, critiquer, questionner et approfondir par l'enquête sociologique et historique des thèmes d'actualité de l'action publique internationale, par exemple : le rôle de prescripteur de politiques publiques des organisations internationales (OI), la défense de droits individuels ou collectifs à l'échelle européenne ou globale, les capacités de mobilisation inter- ou trans-nationale, le rôle croissant d'acteurs privés dans la redéfinition des systèmes de protection sociale, les injonctions qui pèsent sur les États qui font « l'apprentissage » de la démocratie.

L'enseignement se compose de 6 séances thématiques de 3 heures chacune. Cet enseignement est à mi-chemin entre un cours magistral et un séminaire de lectures et de recherches.

Compétence à acquérir :

Objectifs

En proposant des instruments conceptuels et des enquêtes de première main (archives, observation ethnographique, prosopographie, littérature grise, entretiens), cet enseignement vise à socialiser les étudiants à ces espaces internationalisés, à leur donner des repères dans le maquis des OI et des clés pour comprendre le mode de production et de circulation des expertises produites ; soit autant de connaissances et de ressources directement mobilisables dans les mondes professionnels auxquels ils se destinent.

Pour incarner ces thématiques, une visite d'un lieu d'expertise internationale sera organisée ou des praticiens de l'action publique internationale pourront également venir présenter leurs activités et décrire leur métier.

La lecture de textes originaux en anglais permettra aussi aux étudiants de se familiariser et de se perfectionner avec le vocabulaire et la sémantique de ces espaces internationalisés. .

Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Acquérir des connaissances générales et spécifiques sur l'action publique qui se déploie à l'échelle internationale et européenne, dans et au travers des OI.
- Développer une compréhension de l'évolution conjointe des OI, des ONG et des États.
- Connaître et comprendre les théories appliquées à l'étude de l'action publique européenne et internationale.
- Développer une capacité d'analyse des problèmes que posent l'action publique et l'action collective à l'échelle mondiale.

Mode de contrôle des connaissances :

*Présentation-discussion d'un texte (25% de la note finale).

*Devoir sur table : questions sur le cours + analyse documentaire (3h. 75% de la note finale).

Bibliographie, lectures recommandées :

La bibliographie sera donné lors de la première séance

